

**COLLEGE JEAN MERMOZ**  
**Rue Pierre de Coubertin**  
**71170 CHAUFFAILLES**

## **CAHIER DES CHARGES**

### **MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE POUR LA FOURNITURE D'EPICERIE 2018**

#### **Article 1 : administration contractante**

Collège Jean Mermoz  
Rue Pierre de Coubertin  
71170 CHAUFFAILLES

Tél : 03.85.26.04.60  
Fax : 03.85.26.39.59

Personne signataire du marché : M. GRONFIER Stéphane, Principal,

#### **Article 2 : objet du marché**

La présente consultation a pour objet la fourniture d'épicerie pour l'année 2018.

#### **Article 3 : procédure de passation**

Le marché est passé selon la procédure adaptée définie à l'article 28 du Code des marchés publics. Les bons de commande seront établis au fur et à mesure des besoins auprès du fournisseur retenu à l'issue de cette consultation.

#### **Article 4 : durée du marché**

Le marché est conclu pour l'année 2018.  
La notification consiste en l'envoi de bons de commande.  
Le marché n'est pas renouvelable.

## **Article 5 : délai et mode de règlement**

Le règlement du marché est le virement bancaire. Le paiement intervient dans un délai de 30 jours à compter de la réception des factures.

Les factures accompagnées d'un RIB (code IBAN/BIC) sont établies en trois exemplaires portant les mentions suivantes :

- référence du marché
- nom et adresse du collègue
- n° et date du bon de commande
- date de facturation
- n° SIRET et APE ou RCS du titulaire
- fournitures livrées exactement définies
- montant hors TVA
- taux et montant de la TVA
- montant TTC

Il ne peut être versé d'avance ou acompte au titulaire.

Les prestations sont payées après service fait.

## **Article 6 : modalités d'exécution**

Les commandes interviennent tout au long de la durée du marché en fonction des besoins.

Les livraisons s'effectuent les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 7h à 9h.

Le titulaire du marché ne peut en aucun cas imposer un montant minimum de commandes pour effectuer la livraison.

Le titulaire est responsable des risques liés au transport des produits objets du bon de commande. Il s'engage au respect des normes régissant sa profession.

## **Article 7 : délai de validité des offres**

Les prix des produits listés en pièce jointe et les pourcentages de remise proposés par rapport au prix catalogue pour l'ensemble des autres produits sont fermes pendant la durée du marché.

Le collègue pourra également bénéficier des offres promotionnelles du fournisseur.

Dans le cas contraire, la personne signataire du marché pourra informer le titulaire du marché, par lettre recommandée avec accusé de réception, de sa volonté d'y mettre fin. La résiliation se fera sans indemnité pour le titulaire.

## **Article 8 : garanties**

Les produits livrés doivent être conformes au bon de commande.  
Le titulaire devra remédier en toute diligence et à ses frais à tout défaut des marchandises et aux conséquences que ces défauts entraînent pour l'EPLÉ.

## **Article 9 : présentation des offres**

Les candidats doivent impérativement fournir les documents suivants :  
L'offre datée et signée faisant apparaître les prix des produits listés en pièce jointe, les pourcentages de remise par rapport au prix catalogue pour les autres produits, la possibilité de bénéficier des offres promotionnelles, les conditions de livraison.

## **Article 10 : condition d'envoi**

Les offres sont établies conformément à l'article du présent règlement et remises au collège contre récépissé ou transmises en recommandé avec demande d'avis de réception.

Elles doivent impérativement parvenir au collège, service intendance, pour le jeudi 21 décembre 2017.

## **Article 11 : jugement des offres**

Les critères retenus seront :

- 1 - la qualité des produits
- 2 - le prix
- 3 - la qualité des services associés : facturation, suivi des commandes
- 4 - la qualité des conditions de livraisons

## **Article 12 : renseignements complémentaires**

Pour toute information complémentaire, les candidats peuvent s'adresser à

Mme BOLLOTTE Mireille, adjointe-gestionnaire

Tél : 03.85.26.39.51

Mail : [gest.0710021m@ac-dijon.fr](mailto:gest.0710021m@ac-dijon.fr)